



Mer Méditerranée

1000 m

Anse de Pauilles

Cap Oulestrell

I-D  
II-D  
III-D  
66.14

Cap d'Osne

Banyuls sur Mer

Cap de l'Abelle

Réserve naturelle de Banyuls-Cerbère

Zone 66-18 : jusqu'au rivage sur le linéaire de côte rocheuse (du Raccou à la limite des eaux territoriales sauf réserve)

I - A  
III - B

(jusqu'à la limite des eaux territoriales)

66.18

11.25 N° de la zone

- I : tuniciers, échinodermes, gastéropodes
- II : bivalves fouisseurs
- III : bivalves non-fouisseurs
- A, B, C, D : classement de salubrité

I-D  
II-D  
III-D  
66.15

Cerbère

Cap Cerbère

Frontière Espagnole

**Département des Pyrénées Orientales**  
**Prud'homie de St Cyprien**

Délimitation géographique et classement sanitaire des zones de pêche des coquillages

CRLR/CEPRALMAR - janvier 2003  
carte IFREMER Sète DEL